

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 juin 2015

RENSEIGNEMENT - (N° 2868)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1

présenté par
M. Urvoas
(avec l'accord du gouvernement)

ARTICLE PREMIER

I. – Alinéa 82

Après les mots :

de désignation

insérer les mots :

ou de nomination

II. – Alinéa 87, première phrase

Remplacer les mots :

à l'élection

par les mots :

à la désignation

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.